

Rapport de Suivi : Zones Naturelles 2025

Préparé par : Cole Delisle – Coordonnateur des projets environnementaux, habitats terrestres

Révisé par : Patrick Ragaz – Directeur général, sciences du terrain

Inventaires réalisés par

Cole Delisle – Coordonnateur des projets environnementaux, habitats terrestres

Kenneth Canadian – Technicien en environnement

Tekaronhianeken Alfred, Ohehtase Whyte – Technicien en environnement junior

Version finale : septembre 2026

Traduit en français par CDPQ Infra

Le Projet de restauration de la baie récréative a été lancé en 2020 afin d'améliorer et de restaurer l'île et la baie Tekakwitha. Grâce à la création de deux milieux humides, au dragage de la baie, à l'aménagement d'une plage et à de nombreuses améliorations mineures, les habitats de l'île ont vu une augmentation de la biodiversité. La communauté a également bénéficié de la naturalisation de l'espace, les visiteurs montrant leur appréciation pour les zones humides et la végétation nouvellement plantée le long de la piste cyclable.

Le suivi du projet est réalisé depuis 2023 par le personnel de KEPO et des étudiants d'été, en se concentrant sur les deux milieux humides, avec une attention particulière portée aux couleuvres, aux tortues et à la végétation. Les conditions du site restent difficiles pour les plantes ; les espèces plantées survivent, mais la croissance a été lente. Les efforts de suivi commencent à la fin d'avril, au moment de l'émergence des couleuvres, et se sont poursuivis jusqu'au 10 juillet, lorsque l'activité commence à ralentir.

Suivi des couleuvres

Le relevé des couleuvres de cette année a été effectué au cours de 13 visites réalisées entre le 28 avril et le 10 juillet. Les résultats de cette année concordent avec ceux des années précédentes, avec une légère augmentation du nombre d'observations dans le marais et bassin linéaire (MBL) et une légère réduction dans l'aire de nidification des tortues (ANT). Le relevé de cette saison s'est déroulé sur une période plus longue que celle de l'année précédente, avec la même méthode.

Le MBL est demeuré le plus productif des deux sites, avec 32 observations au total cette année : 17 couleuvres brunes et 15 couleuvres rayées. Bien qu'il y ait eu quelques changements dans les résultats par station, les changements globaux n'ont pas été aussi marqués que ceux de l'année précédente. Des changements notables concernent la station MLP 02 qui a diminué de 3 par rapport à 2024 et la station MLP 12 qui a augmenté de 3. Avant la construction, la station MLP 12 était considérée comme une station productive; cette augmentation n'est donc pas surprenante. La diminution à MLP 02 ne semble pas avoir d'explication claire. Les conditions restent similaires à l'année précédente, avec seulement une légère augmentation de la couverture végétale.



Figure 1 : Végétation juin 2023



Figure 2 : Végétation 3 juillet 2025



Figure 3 : Bardeaux de serpent au MLP 2025

Tableau 1 : Résultats du relevé MBL 2025

Marais et bassin linéaire (MBL)	2025 Couleuvre brune	2025 Couleuvre rayée	Total 2025	2024 Couleuvre brune	2024 Couleuvre rayée	Total station 2024	2023 Couleuvre brune	2023 Couleuvre rayée	Total 2023	Différence avec année précédente
MBL 01	2	2	4	3	2	5	0	0	0	-1
MBL 02	2	1	3	4	2	6	2	0	2	-3
MBL 03	3	2	5	3	0	3	0	0	0	2
MBL 04	0	0	0	1	0	1	0	0	0	-1
MBL 05	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
MBL 06	0	0	0	1	0	1	1	2	3	-1
MBL 07	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0
MBL 08	2	1	3	2	0	2	0	0	0	1
MBL 09	1	3	4	2	1	3	0	0	0	1
MBL 10	0	0	0	2	0	2	0	0	0	-2
MBL 11	0	2	2	0	0	0	1	1	2	2
MBL 12	2	2	4	1	0	1	—	—	—	3
MBL 13	4	2	6	0	5	5	—	—	—	1
MBL 14	0	0	0	0	0	0	—	—	—	0
Total	17	15	32	20	10	30	4	3	7	2

Les résultats de l'ANT ont changé par rapport à l'année précédente, avec une légère diminution des détections. Cette diminution provient principalement de la couleuvre brune, qui est passé de 6 à 2 détections pendant la période de suivi. Les couleuvres rayées ont connu une augmentation insignifiante, passant 5 à 6 détections. Cette tendance est probablement due à la croissance accrue de la végétation dans toutes les stations, ce qui a diminué la couverture de broussailles qu'elles préfèrent. La présence de plantes de plus grande taille a peut-être rendu la zone plus attractive pour les couleuvres rayées.



Figure 4 : Bardeaux de serpent à l'ANT 2025

Tableau 2 : Résultats du relevé ANT 2025

Aires de nidification des tortues (ANT)	Couleuvre brune	Couleuvre rayée	Total 2025	2024 Couleuvre brune	2024 Couleuvre rayée	Total station 2024	2023 Couleuvre brune	2023 Couleuvre rayée	Total 2023	Différence avec année précédente
ANT 01	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ANT 02	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0
ANT 03	0	0	0	0	1	1	0	0	0	-1
ANT 04	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1
ANT 05	0	2	2	1	0	1	0	0	0	1
ANT 06	1	0	1	0	1	1	0	0	0	0
ANT 07	0	0	0	2	0	2	0	0	0	-2
ANT 08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ANT 09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ANT 10	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0
ANT 11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ANT 12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ANT 13	0	0	0	0	1	1	0	0	0	-1
ANT 14	0	0	0	0	1	1	0	1	1	-1
ANT 15	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1
ANT 16	0	1	1	0	0	0	—	—		1
ANT 17	0	0	0	0	0	0	—	—	—	0
ANT 18	1	0	1	3	0	3	—	—	—	-2
Total	2	6	8	6	5	11	1	1	2	-3

Suivi des tortues

Les populations de tortues ont été suivies au moyen d'observations visuelles réalisées sur les sites de lézardage installés dans le cadre du projet. Comme au cours des années précédentes, seules la tortue serpentine et la tortue peinte du Centre ont été observées. Chaque site de lézardage présent dans les habitats a reçu un identifiant unique indiquant où les observations ont été réalisées. Lorsque des espèces ont été identifiées en dehors de ces sites (en rive ou sur d'autres débris), un identifiant alternatif leur a été attribué. Les observateurs ont utilisé une longue-vue ou des jumelles à partir de stations désignées afin d'effectuer les observations à distance et d'éviter tout dérangement.

Le dénombrement de cette année est similaire à ceux des années précédentes et suit la tendance stable observée pour les couleuvres. La croissance de la végétation le long des bords du marais continue de créer de l'ombre sur les sites de lézardage, rendant certains moins attrayants. Les populations demeurent néanmoins stables dans le secteur et la diminution du nombre total n'est pas significative.

Sites de lézardage

Station	2023	2024	2025
L1	1	2	0
L2	4	0	0
L3	0	0	0
L4	0	0	0
L5	8	15	10
L6	3	10	10
L7	8	5	7
L8	10	5	8
L9	21	14	12
L10	9	2	2
L11	6	2	4
L12	4	2	8
L13	1	4	2
L14	0	4	6
B1	-	0	0
Total	75	61	68

Tableau 3 : Comptage des sites de lézardage des tortues

Les observations du site 12 ont été comptées vers la plage de la région et sur le saule qui a été renversé lors de la construction du site. Une augmentation de 6 tortues a été notée utilisant ce saule pour lézarder lors de son installation dans la baie.



Figure 5 : Sites de tortues au MBL

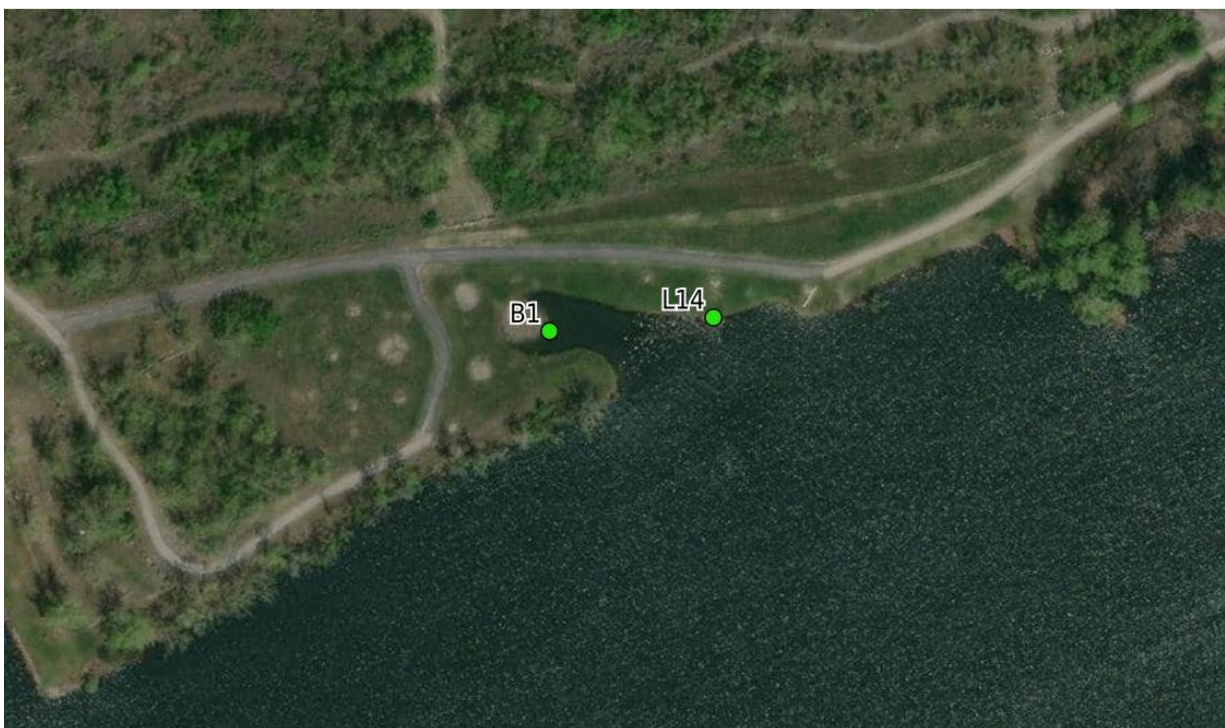


Figure 6 : Sites de tortues à l'ANT

Nidification des tortues

Les relevés officiels de nidification des tortues ont eu lieu du 16 juin au 22 août 2025. Les observateurs qui suivaient le parcours des relevés de couleuvres notaient les indices de nidification des tortues en parcourant le site. Une fois un site probable identifié, il a été saisi dans l'application

Web de l'EMSA. Des visites de suivi aux nids actifs ont eu lieu plus tard dans la saison pour déterminer le statut du nid.

Comme au cours des années précédentes, le relevé de nidification s'est concentré sur l'observation de nids prédatés en raison de la difficulté à localiser les nids actifs. Cela a été aggravé par une quantité exceptionnellement élevée de mélilot blanc sucré qui recouvrait le site, réduisant la visibilité au sol.

Au MBL, conformément à la tendance des relevés précédents, la majorité des observations ont été effectuées du côté nord et du côté est du site, et aucune observation n'a été réalisée du côté ouest ou du côté sud. Le couvert végétal a généralement augmenté sur le site, ce qui pourrait offrir aux nids une meilleure protection contre les prédateurs. Aucune observation n'a été notée sur le secteur de la plage cette année.



Figure 7 : Nids de tortues au MBL



Figure 8 : Nids de tortues à l'ANT

Cette année, une nouvelle augmentation des observations a été constatée à l'ANT. Bien que faible, cette augmentation démontre une utilisation constante de l'habitat. Comme l'année dernière, la plupart des observations étaient regroupées près de la rive exposée au sud et le long de la piste cyclable. Aucune observation n'a été notée dans les aires de nidification situées plus à l'intérieur des terres, mais deux nids ont été observés en bordure des secteurs de plage.

	MBL 2023	MBL 2024	MBL 2025	ANT 2023	ANT 2024	ANT 2025
Nids prédatés	24	26	26	0	10	13

Des protège-nid ont de nouveau été installés cette année sur les sites de nidification des tortues où les nids étaient situés à côté de la piste cyclable. Aucun nouveau-né n'a été observé cette année, bien qu'il semble qu'un nid sous le protecteur ait réussi, les perturbations du sol sous le protecteur indiquant qu'une éclosion avait eu lieu.



Figure 9 : Protecteur de nid de tortue

Relevés de la végétation

Voir l'annexe B pour la liste complète des plantes.

Des échantillonnages de la végétation ont été réalisés dans chacune des zones d'altitude du marais et du bassin linéaire ainsi qu'à trois stations sur les sites de nidification des tortues. Toutes les plantes non ligneuses, arbustes et plantes aquatiques dans un rayon de 5 m ont été étudiés, ainsi que les arbres dans un rayon de 10 m. La diversité globale des espèces n'a pas augmenté depuis l'année dernière; toutefois, la croissance de la végétation continue d'augmenter lentement. Les observateurs ont noté qu'il y a eu peu de dépérissement des espèces plantées cette année et il semble que les plantes restantes se soient adaptées à l'habitat.

Les espèces envahissantes continuent d'être gérées par notre personnel, qui a maintenu leur propagation sous contrôle, mais l'éradication n'a pas été possible avec les méthodes manuelles employées. Le mélilot blanc était très abondant cette année, certains plants atteignant 2 m de hauteur. Plusieurs journées mobilisant tout le personnel de terrain disponible pour l'entretien ont été nécessaires afin de gérer cette plante. La gestion de l'espèce sera nécessaire jusqu'à ce que la végétation plantée puisse lui faire concurrence et, possiblement, créer suffisamment d'ombre pour la supprimer.

Le phragmite constitue une préoccupation plus importante puisqu'il continue de se propager par plaques le long des bordures du marais. Le contrôle par excavation à la bêche a de nouveau été utilisé cette année afin de contenir la propagation de cette espèce envahissante. Avec l'embauche d'un coordinateur d'espèces envahissantes l'an dernier, nous examinerons différentes stratégies pour gérer l'espèce à l'avenir.



Figure 10 : Canards près de l'habitat

Suivi des milieux humides

La méthodologie de suivi des zones humides a été modifiée pour cette année. Un drone Mavic de 3 m a été utilisé pour capturer des images de la zone à une altitude de 350 pieds. Environ 400 images ont été combinées pour créer un ortho-mosaïque de la zone. Les zones humides ont été déterminées à partir de l'analyse de ces ortho-mosaïques. Cette méthode a permis de réduire les effets sur la végétation causés par les déplacements du personnel dans le secteur.



Figure 11 : Zones de milieux humides

Cette année, la période d'inondation a été plus tardive qu'en 2024 et le niveau d'inondation a été plus élevé en raison de précipitations plus abondantes. Cela a entraîné un début de saison plus sec que durant les années précédentes. Le moment exact et la durée des inondations ont été déterminés par le débit libéré au barrage de Beauharnois. Une période de sécheresse qui s'est prolongée pendant l'été a réduit les niveaux d'eau dans l'habitat aux plus faibles valeurs observées. Cette année a également présenté les niveaux d'eau les plus élevés enregistrés lors de ces relevés, la zone ayant été complètement inondée lors de la visite du 9 mai.

Selon le bulletin de prévision du niveau d'eau pour la voie maritime (publié par la Garde Côtière Canadienne¹), les précipitations ont diminué en avril 2025 et ont augmenté en mai 2025. Cela démontre la connexion entre le bassin et les niveaux d'eau de la Voie maritime.

Tableau 4 : Superficie des milieux humides

Date	Observateur	Zone	Surface (m ²)	Total 2025 (m ²)	Total 2024 (m ²)	Total 2023 (m ²)	Différence par rapport à 2024
2025-04-25	CD	1	3549	4653	8035	11832	-3382
2025-04-25	CD	2	739	—	—	—	
2025-04-25	CD	3	365	—	—	—	
2025-05-01	CD	1	6963	8346	8551	12836	-205
2025-05-01	CD	2	1383	—	—	—	
2025-05-01	CD	3	—	—	—	—	
2025-05-09	CD	1	10100	10100	7256	9836	2844
2025-05-09	CD	2	—	—	—	—	
2025-05-09	CD	3	—	—	—	—	
03-07-2025	CD	1	2880	3922	4256	7421	-334
03-07-2025	CD	2	669	—	—	—	
03-07-2025	CD	3	373	—	—	—	
2025-07-31	CD	1	2780	3788	4484	4975	-696
2025-07-31	CD	2	652	—	—	—	
31-07-2025	CD	3	356	—	—	—	
27-08-2025	CD	1	1896	2668	5864	4774	-3196

27-08-2025	CD	2	491	—	—	—	
27-08-2025	CD	3	281	—	—	—	

Les stations de suivi des niveaux d'eau installés l'année dernière étaient de nouveau en place cette saison. Il a fallu prolonger les stations pour mesurer les niveaux d'inondation les plus élevés observés cette année. La situation inverse s'est produite lors de la dernière visite de la saison. Les deux stations riveraines étaient également entièrement exposées à la date finale de suivi en raison de la période de sécheresse.

Date	Station	Profondeur (cm)
2025-04-25	Bassin 01	78
2025-05-01	Bassin 01	111
2025-05-09	Bassin 01	143
2025-07-03	Bassin 01	48
2025-07-31	Bassin 01	35
2025-08-27	Bassin 01	20

Date	Station	Profondeur (cm)
2025-04-25	Bassin 02	120
2025-05-01	Bassin 02	162
2025-05-09	Bassin 02	200
2025-07-03	Bassin 02	109
2025-07-31	Bassin 02	88
2025-08-27	Bassin 02	69

Date	Station	Profondeur (cm)
2025-04-25	Marais	117
2025-05-01	Marais	110
2025-05-09	Marais	150
2025-07-03	Marais	69
2025-07-31	Marais	50
2025-08-27	Marais	71

Date	Station	Profondeur (cm)
2025-04-25	Rive MBL	48
2025-05-01	Rive MBL	95
2025-05-09	Rive MBL	134
2025-07-03	Rive MBL	29
2025-07-31	Rive MBL	16
2025-08-27	Rive MBL	0

Date	Station	Profondeur (cm)
2025-04-25	Rive ANT	42
2025-05-01	Rive ANT	87
2025-05-09	Rive ANT	126
2025-07-03	Rive ANT	21
2025-07-31	Rive ANT	7
2025-08-27	Rive ANT	0



Figure 12 : Stations de mesure de la profondeur du milieu humide au MBL



Figure 13 : Station de mesure de la profondeur du milieu humide à l'ANT

Les résultats de cette année montrent une baisse moyenne de 41 cm sur toute la saison. Cette année, la variabilité a été beaucoup plus importante qu'en 2024. Les stations ont augmenté de 30 cm pendant deux semaines consécutives jusqu'à atteindre leur profondeur maximale le 9 mai. Entre cette date et le 3 juillet, il y a eu une baisse d'environ 95 cm.

Malheureusement, il y a un manque de données en juin en raison de problèmes de planification avec le personnel formé aux procédures de surveillance.

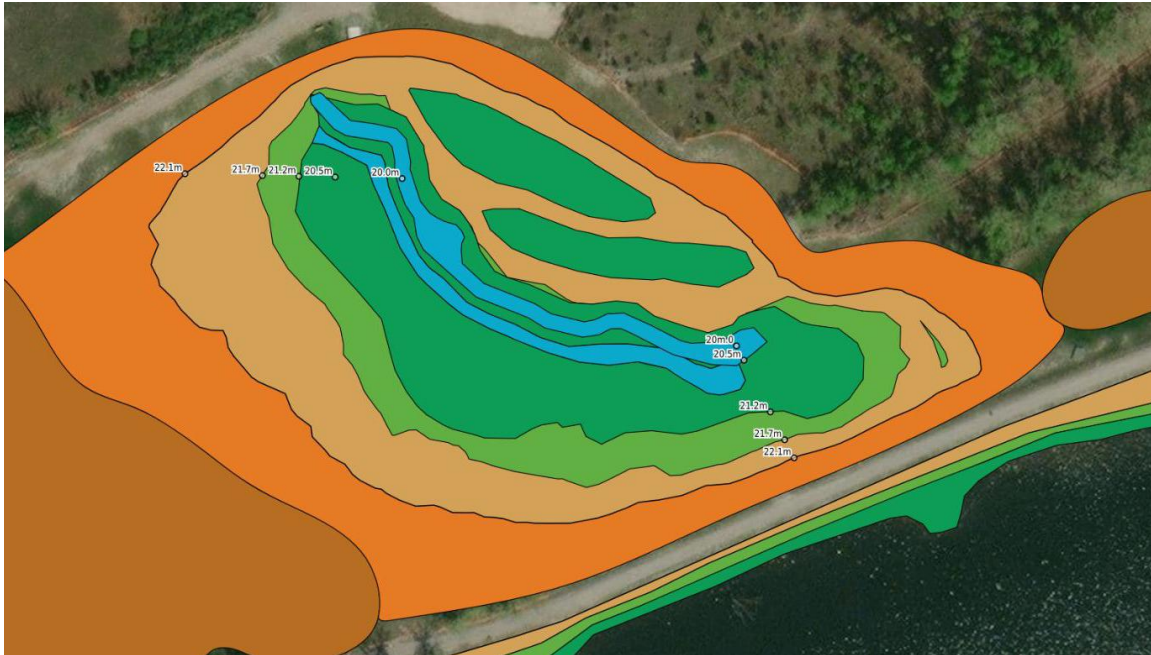


Figure 14: Marais AsBuilt & Bassin linéaire

Des polygones montrant les niveaux d'eau tout au long de la saison ont été créés à l'aide d'orthomosaïques à partir d'images de drones. Les images ont été traitées dans Agisoft Metashape et analysées dans le même logiciel. L'étendue de l'inondation a été cartographiée au moyen d'une analyse de l'image en couleurs naturelles et de l'indice de végétation par différence normalisée (NDVI), afin d'accentuer le contraste de la ligne d'eau.



Figure 15 : NDVI de la rive et d'un billot partiellement submergé



Figure 16 : 25 avril



Figure 17 : 1er mai



Figure 18 : 9 mai



Figure 19: 3 juillet



Figure 19 : 31 juillet



Figure 21: 27 août

Les résultats du suivi de cette année ont montré une large gamme de changements pour l'habitat. Encore une fois, les niveaux dans les secteurs de marais ont été plus constants parce qu'ils dépendent davantage des eaux pluviales que du fleuve lui-même. Cela est particulièrement visible lors de la session du 27 août, où le niveau d'eau dans le marais a augmenté de 21 cm tandis que le reste des zones a connu une baisse de ~15 cm.

Autres Activités

La faune observée au fil des années, y compris des amphibiens tels que l'ouaouaron, la grenouille verte, la grenouille léopard et la rainette crucifère, continuent d'être régulièrement présentes dans l'habitat. Des mammifères, notamment des rats musqués, des ratons laveurs et des renards, ont été observés sur le site. Notamment, un cerf avec un faon a été aperçu pour la première fois sur l'île cette dernière année et fréquente cet habitat.

L'habitat de l'hirondelle de rivage a également connu un grand succès. Lors de la séance de baguage de 2026, 27 nouveaux oiseaux ont été bagués et 7 retours ont été recensés, soit 3 individus bagués en 2025 et 4 en 2024. Notre participation au programme de surveillance des marais d'Oiseaux Canada inclut une station au Marais et au Bassin Linéaire. Parmi les oiseaux notables figurent le grèbe à bec bigarré, le harle huppé et le petit blongios. Les visiteurs réguliers du MBL sont le grand héron bleu, la grande aigrette et les colverts.

Un nouvel aménagement du MBL est le Jardin d'Espèces en Péril. Dans le prolongement des travaux de KEPO sur la collecte de semences indigènes provenant de diverses espèces en péril ou d'usage traditionnel, le jardin permet de compléter le cycle de ces travaux. Le frêne noir, une espèce importante sur le plan culturel, est une espèce que KEPO prévoit commencer à planter en petit nombre dans une parcelle d'essai.

Compte tenu du succès de la première promenade d'observation des chauves-souris en 2024, l'activité a été répétée sur l'île. Les détections ont été moins nombreuses cette année, mais une grande variété de chauves-souris a tout de même été détectées, notamment la petite chauve-souris brune, la grande chauve-souris brune et la chauve-souris tricolore.

Conclusion

La saison 2025 a montré une utilisation régulière des habitats et une couverture végétale croissante malgré les conditions météorologiques très variables. La végétation de l'île a éprouvé des difficultés à s'établir dans les habitats; toutefois, les arbres et les arbustes survivants croissent lentement. Les espèces envahissantes que nous gérons depuis quelques années continuent d'être un fardeau. En raison de cette croissance lente, de plus grands arbres ont été achetés et plantés le long de la lisière de l'habitat, dans l'espoir que l'ombre favorise l'établissement des plantes plus petites. L'importation de sol dans certaines zones ayant subi une forte érosion est également envisagée.

Le passage à la surveillance des zones humides à l'aide d'imagerie orthographique par drone s'est avéré être une méthode efficace. Le principal avantage de ce changement a été de permettre à la végétation du marais de se densifier. Les visites répétées sur le rivage de la zone humide causaient des dommages aux plantes, ce qui favorisait le passage des personnes dans la zone. Comme l'a noté le rapport de l'année dernière, l'augmentation de la couverture végétale dans les habitats pourrait réduire les observations des couleuvres. Cela ne semble pas avoir été un facteur majeur dans les détections cette année, les chiffres étant constants. Cette possibilité devra toutefois être prise en compte lors des prochains relevés.

La surveillance des tortues a été très efficace pour déterminer la population adulte de tortues utilisant le site, mais la détection de nids actifs ou d'éclosions réussies s'est avérée difficile. La prédation des nids et la réussite de l'éclosion sont difficiles à distinguer. KEPO a acquis des protecteurs de nids supplémentaires et les utilisera sur le site afin d'atténuer la prédation.

Annexe A : Photos



Figure 22 : Nids de tortues prédatés



Figure 23 : Cerf de Virginie et faon



Figure 24 : Jardin d'espèces en péril



Figure 25 : Phragmite et promenade d'observation des chauves-souris

Annexe B : Liste des plantes inventoriées

Station	Nom commun	Nom scientifique
ANT 03	Mélèze laricin	<i>Larix laricina</i>
ANT 03	Épinette	<i>Picea sp.</i>
ANT 03	Sumac vinaigrier	<i>Rhus typhina</i>
ANT 03	Orme de Sibérie	<i>Ulmus pumila</i>
ANT 03	Orme d'Amérique	<i>Ulmus americana</i>
ANT 03	Physocarpe à feuilles d'obier	<i>Physocarpus opulifolius</i>
ANT 03	Vesce d'Amérique	<i>Vicia americana</i>
ANT 03	Mélilot blanc	<i>Melilotus albus</i>
ANT 03	Coréopsis lancéolé	<i>Coreopsis lanceolata</i>
ANT 03	Tabouret des champs	<i>Thlaspi arvense</i>
ANT 03	Graminée	<i>Poaceae sp.</i>
ANT 03	Vélar	<i>Erysimum sp.</i>
ANT 03	Barbarée vulgaire	<i>Barbarea vulgaris</i>
ANT 03	Pâturin des prés	<i>Poa pratensis</i>
ANT 03	Sureau du Canada	<i>Sambucus canadensis</i>
ANT 03	Peuplier baumier	<i>Populus balsamifera</i>
ANT 02	Sumac vinaigrier	<i>Rhus typhina</i>
ANT 02	Orme de Sibérie	<i>Ulmus pumila</i>
ANT 02	Orme d'Amérique	<i>Ulmus americana</i>
ANT 02	Cornouiller soyeux	<i>Cornus sericea</i>
ANT 02	Alpiste roseau	<i>Phalaris arundinacea</i>
ANT 02	Mélilot blanc	<i>Melilotus albus</i>
ANT 02	Coréopsis à feuilles lancéolées	<i>Coreopsis lanceolata</i>
ANT 02	Graminées	<i>Poaceae sp.</i>
ANT 02	Trèfle rouge	<i>Trifolium pratense</i>
ANT 02	Marguerite commune	<i>Leucanthemum vulgare</i>
ANT 02	Vélar	<i>Erysimum sp.</i>
ANT 02	Tabouret des champs	<i>Thlaspi arvense</i>
ANT 02	Ronce odorante	<i>Rubus odoratus</i>
ANT 01	Érable argenté	<i>Acer saccharinum</i>
ANT 01	Cornouiller soyeux	<i>Cornus sericea</i>
ANT 01	Peuplier baumier	<i>Populus balsamifera</i>
ANT 01	Vipérine commune	<i>Echium vulgare</i>
ANT 01	Molène bouillon-blanc	<i>Verbascum thapsus</i>
ANT 01	Valériane officinale	<i>Valeriana officinalis</i>
ANT 01	Carotte sauvage	<i>Daucus carota</i>
ANT 01	Cerfeuil sauvage	<i>Anthriscus sylvestris</i>
ANT 01	Graminées	<i>Poaceae sp.</i>
ANT 01	Marguerite blanche	<i>Leucanthemum vulgare</i>
ANT 01	Coréopsis lancéolé	<i>Coreopsis lanceolata</i>
ANT 01	Luzerne lupuline	<i>Medicago lupulina</i>
ANT 01	Verge d'or du Canada	<i>Solidago canadensis</i>
Milieu terrestre	Rosier aciculaire	<i>Rosa acicularis</i>
Milieu terrestre	Mélilot blanc	<i>Melilotus albus</i>
Milieu terrestre	Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>
Milieu terrestre	Graminées	<i>Poaceae sp.</i>
Milieu terrestre	Onagre bisannuelle	<i>Oenothera biennis</i>
Milieu terrestre	Luzerne lupuline	<i>Medicago lupulina</i>
Milieu terrestre	Vesce d'Amérique	<i>Vicia americana</i>
Milieu terrestre	Tilleul d'Amérique	<i>Tilia americana</i>
Milieu terrestre	Chêne rouge	<i>Quercus rubra</i>
Milieu terrestre	Panais sauvage	<i>Pastinaca sativa</i>

Milieu terrestre	Peuplier baumier	<i>Populus balsamifera</i>
Rive	Aulne gris	<i>Alnus incana</i>
Rive	Érable rouge	<i>Acer rubus</i>
Rive	Peuplier baumier	<i>Populus balsamifera</i>
Rive	Mélilot blanc	<i>Melilotus albus</i>
Rive	Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>
Rive	Onagre bisannuelle	<i>Oenothera biennis</i>
Rive	Vipérine commune	<i>Echium vulgare</i>
Rive	Pissenlit	<i>Taraxacum</i> sp.
Rive	Vélar	<i>Erysimum</i> sp.
Rive	Molène bouillon-blanc	<i>Verbascum thapsus</i>
Rive	Quenouille	<i>Typha</i> sp.
Rive	Butome en ombelle	<i>Butomus umbellatus</i>
Rive	Marguerite commune	<i>Leucanthemum vulgare</i>
Marécage arbustif	Peuplier baumier	<i>Populus balsamifera</i>
Marécage arbustif	Aulne rugueux	<i>Alnus incana</i>
Marécage arbustif	Érable argenté	<i>Acer saccharinum</i>
Marécage arbustif	Quenouille	<i>Typha</i> sp.
Marécage arbustif	Vipérine commune	<i>Echium vulgare</i>
Marécage arbustif	Roseau commun (phragmite)	<i>Phragmites australis</i>
Marécage arbustif	Saule de l'intérieur	<i>Salix exigua</i>
Prairie humide	Peuplier baumier	<i>Populus balsamifera</i>
Prairie humide	Saules	<i>Salix</i> sp.
Prairie humide	Saule noir	<i>Salix nigra</i>
Prairie humide	Scirpe à tige molles	<i>Schoenoplectus tabernaemontani</i>
Prairie humide	Quenouille	<i>Typha</i> sp.
Prairie humide	Graminées	<i>Poaceae</i> sp.
Prairie humide	Roseau commun (phragmite)	<i>Phragmites australis</i>
Prairie humide	Verge d'or du Canada	<i>Solidago</i> sp.
Prairie humide	Rosier des marais	<i>Rosa palustris</i>
Marais	Peuplier baumier	<i>Populus balsamifera</i>
Marais	Saules	<i>Salix</i> sp.
Marais	Saule noir	<i>Salix nigra</i>
Marais	Saule exigü	<i>Salix exigua</i>
Marais	Quenouille	<i>Typha</i> sp.
Marais	Scirpe à tiges molles	<i>Schoenoplectus tabernaemontani</i>
Marais	Graminées	<i>Poaceae</i> sp.
Marais	Roseau commun (phragmite)	<i>Phragmites australis</i>
Marais	Eutroche maculé	<i>Eutrochium maculatum</i>
Marais	Potamot crépu	<i>Potamogeton crispus</i>
Marais	Élodée du Canada	<i>Elodea canadensis</i>
Marais	Roseau commun (phragmite)	<i>Phragmites australis</i>
Bassin linéaire	Populage des marais	<i>Caltha palustris</i>
Bassin linéaire	Brasénie de Schreber	<i>Brasenia schreberi</i>
Bassin linéaire	Élodée du Canada	<i>Elodea canadensis</i>
Bassin linéaire	Potamot à feuilles rubanées	<i>Potamogeton epihydrus</i>
Bassin linéaire	Potamot crépu	<i>Potamogeton crispus</i>
Bassin linéaire	Saules	<i>Salix</i> sp.
Bassin linéaire	Saule noir	<i>Salix nigra</i>
Bassin linéaire	Saule exigü	<i>Salix exigua</i>
Bassin linéaire	Peuplier baumier	<i>Populus balsamifera</i>
Bassin linéaire	Scirpe à tiges molles	<i>Schoenoplectus tabernaemontani</i>
Bassin linéaire	Roseau commun (phragmite)	<i>Phragmites australis</i>
Bassin linéaire	Sagittaire à larges feuilles	<i>Sagittaria latifolia</i>
Bassin linéaire	Quenouille	<i>Typha</i> sp.